

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E5 GESTION ET STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE

Option : ACSE

Durée : 240 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Calculatrice**

Le sujet comporte 17 pages

Les 2 parties sont indépendantes l'une de l'autre.

SUJET

PREMIÈRE PARTIE : Contexte de l'activité agricole (6 points)

Cette partie se rapporte aux documents 1 et 2 :

Document 1 : La forte identité agricole de la MEL (Métropole Européenne de Lille)

Source : Extrait de *Stratégie agricole et alimentaire de la Métropole Européenne de Lille (MEL)* 2016-2020

Document 2 : Une exploitation située sur le territoire de la Métropole de Lille

Source : Extrait fiche GAMAI (Grande aire métropolitaine et agriculture innovante) – Chambres d'agriculture France

QUESTION 1 (1 point)

Dans le **document 1** l'auteur écrit : « La politique européenne a conduit à favoriser les exploitations les plus importantes par le soutien à des investissements lourds [...] ».

Selon vous, cette affirmation fait-elle référence à un des objectifs de la PAC actuelle (Politique Agricole Commune) ou est-ce une des conséquences non anticipées de cette même PAC ?

Votre réponse sera formulée succinctement.

QUESTION 2 (2,5 points)

Le **document 2** présente une exploitation agricole représentative du territoire.

2.1- Identifier un atout du territoire pour ce type d'exploitation **(1 point)**. Illustrer cet atout avec un exemple **(0,5 point)**.

2.2- Présenter une contrainte liée au contexte de ce même territoire. **(1 point)**

Vos réponses devront faire l'objet d'une rédaction.

QUESTION 3 (2,5 points)

3.1- Dans le cadre de la nouvelle PAC (2023-2027), l'exploitation présentée dans le **document 2** a-t-elle accès aux aides financières liées à la mise en œuvre des « éco-régimes » ?

Justifier votre réponse. **(1 point)**

3.2- Cette exploitation bénéficie de nombreuses synergies à l'échelle du territoire.

Citer 2 éléments de l'environnement sociétal pouvant réduire la pérennité de cette exploitation sur ce territoire périurbain. **(1,5 point)**

Chaque élément sera justifié dans le cadre d'un paragraphe de 5 lignes.

DEUXIÈME PARTIE : Gestion et stratégie de l'exploitation agricole (14 points)

ATTENTION : Cette partie n'a pas de lien avec la partie précédente

Cette partie se rapporte aux **documents : 3, 4, 5 (3 pages), 6, 7, 8, 9 et 10**

Présentation de l'exploitation agricole

Après avoir été conseillère agricole pendant 12 ans, Laure (35 ans), est installée depuis 5 ans sur une exploitation hors cadre familial, à dominante laitière, en Champagne humide (région Grand Est). Elle a créé une EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée), où elle est associée exploitante gérante avec 80 % des parts. Son mari, Nicolas, est associé non-exploitant avec 20 % des parts. Elle emploie un salarié à plein temps (coût = 32 000 €/an).

La SAU (Surface agricole utile) de 130 ha est totalement en fermage. Laure a un contrat de lait de 950 000 litres avec une coopérative en appellation Brie de Meaux. Le bâtiment principal compte 120 logettes raclées ; des bâtiments annexes accueillent les vaches taries et les génisses. L'effectif de la dernière année était de 111 vaches, dont une partie à génétique médiocre, ne permettant pas de réaliser tout le contrat (livraisons 2020 = 866 500 litres). La ration semi-complète, dont du maïs ensilage, est distribuée grâce une remorque mélangeuse. L'exploitation dispose d'un robot de traite à 2 stalles.

Laure et Nicolas ont 3 enfants âgés de 3 à 11 ans. Son mari est également exploitant en grandes cultures et fait de nombreux travaux en prestation. Il réalise le plan prévisionnel de fumure, la traçabilité des interventions, commande les approvisionnements et engage les contrats de vente.

Laure réalise les nombreux travaux administratifs des deux exploitations : suivi de trésorerie, suivi bancaire, classement et paiement des factures, entrées et sorties des animaux et interventions sanitaires sur le troupeau.

Les finalités de Laure visent à concilier vie familiale et vie professionnelle, en habitant et travaillant sur place. Elle cherche à obtenir un revenu suffisant (objectif de prélèvements : 1 500 €/mois) pour satisfaire ses besoins privés et le financement de l'entreprise (objectif de marge de sécurité de 30 000 €/an).

Les valeurs de l'exploitante s'articulent, d'une part, autour de la communication et de la transmission de son métier, et d'autre part, de la nécessité d'être innovante dans la production agricole. Elle souhaite avoir une production de qualité sans se disperser dans la commercialisation.

QUESTION 4 : Analyse économique et financière (6 points)

4.1- Décrire et commenter l'évolution des soldes intermédiaires de gestion (SIG) de l'EARL (documents 3 et 4). (1,5 point)

4.2- Analyser la formation et l'évolution du résultat courant, en utilisant les données des marges brutes et des charges de structure (document 5). (2 points)

4.3- À partir des informations fournies, calculer et analyser la marge de sécurité pour l'année 2020 (document 6). (1 point)

4.4- Après avoir calculé trois indicateurs pertinents, analyser la situation financière de l'EARL au 31/12/2020 (document 7). (1,5 point)

QUESTION 5 : Prise en compte des enjeux juridiques et fiscaux (3 points)

5.1- L'enjeu essentiel de la gérante est de conforter son exploitation. L'an prochain, Laure aura l'opportunité de reprendre la ferme de son père qui était en exploitation individuelle. Ce dernier est propriétaire des 80 ha qu'il exploitait. Le frère et la sœur de Laure sont d'accord pour que Laure loue les terres.

Présenter un type de bail qui sécuriserait le foncier pour Laure. La réponse doit être développée en utilisant plusieurs catégories d'arguments (juridique, économique/fiscal et social). **(1,5 point)**

Réponse en une dizaine de lignes environ.

5.2- Laure et Nicolas ont rendez-vous avec leur conseiller d'entreprise pour finaliser le revenu fiscal du ménage de l'an dernier. Leurs 3 enfants sont mineurs et à charge. Le revenu fiscal du ménage s'élève à 82 514 €. Ils ne bénéficient ni de réduction d'impôts, ni de crédit d'impôts **(document 8)**. **(1,5 point)**

- a) Le régime matrimonial du couple impacte-t-il l'impôt sur le revenu (IR) ?
- b) Calculer le montant de l'impôt sur le revenu.
- c) Calculer le taux moyen d'imposition.

QUESTION 6 : Raisonner une stratégie d'exploitation agricole (5 points)

Cette question s'appuie sur les documents 9 et 10

Laure souhaite atteindre et réaliser son contrat avec la laiterie (950 000 litres) tout en améliorant ses conditions de travail et sa qualité de vie. On pose pour hypothèse que le système est maintenu (même conduite technico-économique de l'élevage). La marge brute de l'atelier lait est stabilisée au niveau de 2020 (295 €/1 000 L) et les marges brutes des cultures de vente sont de 816 €/ha en 2020.

Deux options se présentent à Laure : soit un investissement dans un robot d'alimentation, soit l'emploi d'un(e) salarié(e) supplémentaire.

Le robot d'alimentation a un coût de 210 000 € HT. Une subvention de 60 700 € sera allouée à l'exploitante pour cet investissement. Le solde sera financé par un ELMT (emprunt long et moyen terme) à 2 % sur 7 ans. Les frais de fonctionnement du robot s'élèvent à 3 500 €/an et la maintenance à 5 000 €/an. Le montant de la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) sera autofinancé.

Le(la) salarié(e) sera embauché(e) à temps plein et aura une rémunération brute horaire de 15 €.

6.1- Étudier les 2 hypothèses en année de croisière. (2,5 points)

6.2- Étudier l'évolution de l'EBE et de la marge de sécurité de l'exploitation dans les 2 situations : on considèrera que les annuités n'évoluent pas par rapport à la situation initiale. (1 point)

6.3- Quelle est l'hypothèse la plus favorable pour Laure sur le plan économique et social ? Justifier votre réponse. (1,5 point)

DOCUMENT 1

Contexte : LA FORTE IDENTITÉ AGRICOLE DE LA MEL

La MEL (Métropole Européenne de Lille) est la métropole la plus agricole de France avec 44 % de la surface de son territoire cultivée. L'agriculture métropolitaine périurbaine, localisée aux portes de la ville, offre l'opportunité de créer de nouvelles synergies entre le monde « rural » et le monde « urbain ». Néanmoins, la ville exerce une forte pression sur ces espaces agricoles fortement convoités.

La politique européenne a conduit à favoriser les exploitations les plus importantes par le soutien à des investissements lourds, ce qui bien souvent a fragilisé les exploitations de plus petite taille. Sur le territoire de la MEL, les exploitations sont encore majoritairement de petite taille et diversifiées :

- 774 exploitations agricoles ;
- 9 exploitations en moyenne par commune, avec des communes sans exploitation et d'autres en possédant une quarantaine ;
- 50 % des exploitations ont un élevage, essentiellement bovin, indispensable pour le maintien des pâturages et la diversification des rotations. L'élevage, un véritable atout pour la Métropole en matière de filières agro-alimentaires de proximité, de services à la population (transformation et vente directe des produits locaux laitiers et viande), et de cadre de vie / environnement (maintien de pâtures autour de la Métropole).

Une dynamique économique forte :

- 6,6 emplois pour 100 hectares contre 2,8 en région ;
- une exploitation métropolitaine génère 2 fois plus de revenu par hectare et 2,4 fois plus d'emplois qu'une exploitation moyenne régionale ;
- un tissu agroalimentaire dense (Lesaffre, McCain, Bonduelle...) ;
- de nombreuses exploitations ayant diversifié leurs débouchés : 43 % font déjà de la vente directe, ou avec un intermédiaire local.

Une substantielle précarité :

- pression urbaine très importante ;
- 80 % des terres sont en fermage et 6 % en occupation précaire ;
- faible taille des exploitations : 34,5 ha en moyenne. Deux fois moins importante que dans les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, mais une valeur ajoutée à l'hectare 2 fois plus importante.

Source : Extrait de *Stratégie agricole et alimentaire de la Métropole Européenne de Lille (MEL)*
2016-2020

DOCUMENT 2

Une exploitation située sur le territoire de la métropole de Lille (MEL)

Pierre Pollet, 35 ans, père d'une famille de 3 enfants, s'est installé depuis 2011 sur l'exploitation familiale située à une vingtaine de kilomètres de Lille, pour succéder à son père dans le GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) des Acacias, en association avec sa mère et son cousin. Ingénieur des Arts et Métiers, spécialisé en mécanique, il a travaillé précédemment dans l'industrie pendant 10 ans. Son épouse travaille à mi-temps à l'extérieur de l'exploitation. L'exploitation de polyculture-élevage laitier dispose d'un quota de 600 000 L de lait pour 55 vaches Holstein et d'une surface de 120 ha consacrée pour 1/3 au troupeau (20 ha de maïs fourrage, 15 ha de prairies permanentes et 4 ha de prairies semées) et pour 2/3 aux grandes cultures (blé 35 ha, pommes de terre 30 ha, tabac blond 10 ha, betteraves sucrières 8 ha). Les pommes de terre stockées dans un bâtiment adapté sur la ferme sont écoulées presque en totalité sous contrat avec l'entreprise McCain. Le reste des productions sont vendues à la récolte aux coopératives locales céréalière, tabacole et sucrière, ou en Belgique. L'exploitation a été certifiée ISO 14001 dans le cadre d'une certification de groupe (25 à 30 agriculteurs dans le Nord-Pas-de-Calais), ce qui leur permet d'avoir l'équivalence de Haute Valeur Environnementale. M. Pollet adhère au GEDA (groupement d'études et de développement agricole) de Lille. Le GAEC fait appel à une entreprise de travaux agricoles pour sa récolte de betteraves, l'ensilage du maïs et la fauche des prairies. Il est adhérent à une CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole), notamment pour le partage des outils destinés à l'arrachage des pommes de terre et ceux destinés à la moisson. L'exploitation embauche 3 salariés : 1 temps plein et 2 mi-temps, dont un depuis 6 mois (pour une durée de 18 mois), spécialement pour remplacer Pierre Pollet pendant le lancement du projet de méthaniseur. En effet, ce dernier a porté le projet de créer un méthaniseur collectif, valorisant les effluents d'élevage et permettant la production de biogaz.

Source : Extrait fiche GAMAI (Grande aire métropolitaine et agriculture innovante) –
Chambres d'agriculture France

DOCUMENT 3

Compte de résultat (en €)

Compte de RÉSULTAT	Achats / Ventes	Variation de stocks	Valeur 31/12/2020	N-1 31/12/2019	variation
Produits végétaux	15 288	6 382	21 670	15 344	41%
Cessions internes (cultures)	5 850		5 850	600	875%
Produits animaux	355 299		355 299	328 620	8%
Ventes animaux nettes des achats	16 516	11 950	28 466	25 412	12%
PRODUCTION DE BIENS & SERVICES	392 953	18 332	411 285	369 976	11%
Indemnités d'assurance dégâts de gibier			44 973	23 661	90%
Aides PAC			48 444	47 452	2%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			504 702	441 089	14%
Engrais	25 529	-7 550	17 979	13 204	36%
Semences	9 682	1 863	11 545	8 174	41%
Produits de santé des végétaux	6 346	685	7 031	7 232	-3%
Aliments du bétail	98 672	3 947	102 619	72 768	41%
Produits de santé des animaux	9 277		9 277	10 754	-14%
Produits de reproduction	5 591	-1 204	4 387	5 404	-19%
Fuel GNR	6 464	15	6 479	7 060	-8%
Carburants & lubrifiants	791		791	884	-11%
Autres fournitures animaux	4 101		4 101	10 591	-61%
Fournitures diverses	3 502		3 502	3 017	16%
- Approvisionnements	169 955	-2 244	167 711	139 088	21%
Eau & électricité			16 699	16 098	4%
- Fournitures non stockables			16 699	16 098	4%
Prestations de services animaux			9 410	11 444	-18%
Prestations de services végétaux			36 051	23 396	54%
Fermage			16 472	14 961	10%
Location de matériels			27 220	18 476	47%
Prestations de service sur végétaux & fermage			89 153	68 277	31%
Entretien et réparations			19 769	28 611	-31%
Autres services extérieurs			25 837	2 730	846%
Variation des façons culturales			-259	-2 249	88%
- SERVICES EXTÉRIEURS			134 500	97 369	38%
- Impôts et taxes			2 292	1 730	32%
Salariés			31 755	24 282	31%
Cotisations exploitant			2 426	2 282	6%
- Charges de personnel			34 181	26 564	29%
- Autres charges d'exploitation				111	-100%
- Amortissements			128 349	127 464	1%
+ Autres produits d'exploitation			1 859	2 297	-19%
+ Produits financiers			635	891	-29%
Intérêts des emprunts LMT			14 878	27 553	-46%
Intérêts CT			4 265	3 833	11%
- Charges financières			19 143	31 386	-39%
RÉSULTAT COURANT			4 321	4 467	-3%
Produits exceptionnels : vente d'immobilisations			2 700		
Autres produits exceptionnels			14 989	12 341	21%
Charges exceptionnelles : VNC immobilisations vendues			2 429		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			19 581	16 808	16%

DOCUMENT 4 : Évolution des SIG

	€	€	€/ha		€/ha	
Année	2019	2020	2019	%	2020	%
Produits végétaux	15 944	27 520	122	4	211	6
Produits animaux	354 032	383 765	2 743	90	2 946	84
Autres produits	23 661	44 973	182	6	345	10
Production totale	393 637	456 258	3 028	100	3 510	100
- Approvisionnements	139 088	167 711	1 048		1 267	
- Charges externes	113 467	151 199	1 093		1 183	
Valeur ajoutée	141 082	137 348	1085	30	1 052	30
Subventions d'exploitation	47 452	48 444	365		372	
- Impôts et taxes	1 730	2 292	6		6	
- Charges de personnel	26 675	34 181	203		262	
EBE	160 129	149 319	1 231	34	1 149	33
Ristournes	2 297	1 859	18		5	
- Amortissements	127 464	128 349	978		985	
+ produits financiers	891	635	7		5	
- Charges financières	31 386	19 143	241		147	
Résultat courant	4 467	4 321	34	1	34	1
Subvention d'équipement	12 341	14 989	95		115	
Produits exceptionnels	0	2 700				
Charges exceptionnelles	0	2 429				
Résultat de l'exercice	16 808	19 581	129	4	150	4

DOCUMENT 5

Marges brutes par activité (en €)

Cultures de vente (CV)	Année 2020	€/ha	Année 2019	€/ha
Ventes + variation stocks	21 670	674	15 344	381
Indemnités d'assurance	13 167	422	13 661	339
Cessions internes	5 850	187	600	15
Aides couplées	0	0	0	0
Produits des cultures de vente	40 687	1 303	29 605	735
Engrais	9 759	312	6 704	166
Semences	986	32	1 264	31
Produits phytosanitaires	2 631	84	3 282	81
Assurance des cultures	1 718	55	2 095	52
Taxes sur les CV	125	4	112	3
Charges opérationnelles des CV	15 219	487	13 457	333
Marge brute des CV	25 468	816	16 148	402

DOCUMENT 5 (suite)

Élevage

€/1 000 litres*

*Pour les 2 colonnes de droite

	2020 en €	€/ha SFP	2019 en €	€/ha SFP	2020 *	2019 *
Ventes animaux + variation stock	28 466	287	25 412	282	33	28
Ventes de lait	355 299	3 587	328 620	3 651	410	361
Aides couplées	1 064	11	1 000	11	1	1
Produits animaux	384 829	3 885	355 032	3 945	444	390
Aliments	102 619	1 036	72 768	809	118	80
Frais vétérinaires	13 916	140	16 349	182	16	18
Insémination artificielle	9 892	100	9 753	108	11	11
Prestations sur animaux	3 905	39	7 095	79	5	8
Entretien et fournitures	4 101	41	10 591	118	5	12
Assurance de la SFP	1 661	17	655	7	2	1
Taxes sur les productions	1 348	14	866	10	2	1
Charges opérationnelles	137 442	1 387	118 077	1 312	159	131
Marge brute élevage	247 387	2 498	236 955	2 633	285	259
Indemnité assurance maïs fourrage	31 806	321	10 000	111	37	11
Produits de la SFP	31 806	321	10 000	111	37	11
Engrais	8 220	83	6 500	72	9	7
Semences	10 560	107	6 910	77	12	8
Produits phytosanitaires	4 400	44	3 950	44	5	4
Charges opérationnelles SFP	23 180	234	17 360	193	27	19
Marge brute de la SFP	256 013	2 585	229 595	2 551	296	251

DOCUMENT 5 (suite et fin)

Charges de structure et formation du résultat (en €)

	Année 2020	€/ha SAU	Année 2019	€/ha SAU
Carburants et lubrifiants	7 270	56	7 944	61
Entretien du matériel	16 668	128	22 049	169
Location de matériel	27 220	209	18 476	142
Travaux par entreprise	36 051	277	23 396	180
Amortissements du matériel	52 133	400	51 230	393
Mécanisation	139 342	1 070	123 095	945
Entretien des bâtiments	1 639	13	2 999	23
Amortissements des bâtiments	75 096	576	75 114	577
Bâtiments	76 735	589	78 113	600
Entretien du foncier	1 462	11	3 563	27
Améliorations foncières	1 120	9	1 120	9
Fermage	16 472	126	14 961	115
Foncier	19 054	146	19 644	151
Rémunération des salariés	31 755	244	24 282	186
Cotisations sociales exploitant	2 426	19	2 282	18
Main-d'œuvre	34 181	252	26 564	204
Intérêts des emprunts (LMT)	14 878	114	27 553	211
Autres charges financières	4 265	33	3 833	29
Frais financiers	19 143	147	31 386	241
Autres charges de structure	38 839	298	27 363	210
Aides découplées	39 263	301	39 452	303
Autres produits hors activités	10 870	84	25 437	196
Produits hors activités de production	50 133	385	64 889	499
Marge brute de la SFP	256 013	1 969	229 595	1 762
Marge brute des cultures de vente	25 468	196	16 148	124
Marge brute globale	281 481	2 165	245 743	1 886
-charges de structure	-327 294	2 518	-306 165	2 355
+produit hors activité de production	50 133	385	64 889	499
Résultat courant	4 321	33	4 467	34

DOCUMENT 6 : Tableau de financement (en €)

Emplois	2020	Ressources	2020
Prélèvements privés	2 895	EBE	149 319
		+ produits financiers	635
Annuités et FF à CT	119 128	+ produits exceptionnels	0
Dont emprunts LMT	99 985	+ autres produits	699
Dont intérêts emprunts LMT	14 878		
Dont intérêts CT et agios	4 265		
		CIFI	28 630
		Cession immobilisations	2 700
		Réalisation emprunts LMT	0
Augmentation stocks animaux	0	Diminution stocks animaux	0
		Variation du Fonds de Roulement (FR)	35 633
		Variation des stocks	20 835
		Variation des créances	463
		Variations des dettes à CT non financières	10 019
		Variation du Besoin en Fonds de Roulement	11 279
		Variation des disponibilités	-3 919
		Variation des dettes à CT financières	-28 274
		Variation de la Trésorerie Nette (TN)	24 355

DOCUMENT 7 : Bilan fonctionnel de l'exploitation (en €)

ACTIF	31/12/2020	PASSIF	31/12/2020
Immobilisations	0	Capital	-4 049
incorporelles	15 903	Résultat de l'exercice	19 581
Terrains et aménagements	691 870	-prélèvements des	-2 895
Constructions	249 698	exploitants	136 249
Installations et matériel	19 329	Subventions	148 886
Autres immobilisations	33 893	d'équipement	
Immobilisations	1 010 693	= situation nette	995 040
financières			1 143 926
TOTAL	32 094	Emprunts bancaires à	
IMMOBILISATIONS	186 660	LMT	161 463
	24 212	CAPITAUX	161 463
Approvisionnements	68 360	PERMANENTS	80 000
Animaux	311 326		760
Végétaux en terre	64 130	Dettes fournisseurs	80 760
Produits finis	0	DETTES CT non	
TOTAL STOCKS		financières	
TOTAL CRÉANCES		Emprunt à CT	
DISPONIBILITÉS		Découvert bancaire	
		DETTES CT	
		FINANCIÈRES	
TOTAL ACTIF	1 386 149	TOTAL PASSIF	1 386 149

DOCUMENT 8 : Fiscalité

Barème de l'impôt 2022 (sur revenus 2021)

Tranche de revenu imposable	Taux marginal d'imposition	Formule de calcul de l'impôt brut
Jusqu'à 10 225 €	0%	-
De 10 226 à 26 070 €	14%	$(R \times 0,14) - (1\,394,96 \times N)$
De 26 071 à 74 545 €	30%	$(R \times 0,30) - (5\,798,00 \times N)$
De 74 546 à 160 336 €	41 %	$(R \times 0,41) - (13\,913,69 \times N)$
Plus de 160 337 €	45 %	$(R \times 0,45) - (20\,163,45 \times N)$

R = Revenu net imposable

N = Nombre de parts (voir tableau ci-dessous)

Les parts de quotient familial

	Célibataire	Couple sans enfant	Couple avec 1 enfant	Couple avec 2 enfants	Couple avec 3 enfants
Nombre de parts	1	2	2,5	3	4

DOCUMENT 9 : Assolement, rendements, prix par tonne

cultures	2020			2019			t/ha moyenne sur 10 ans
	ha	t/ha	€/t	ha	t/ha	€/t	
Colza	0,82	2,36	345	0			2,6
Blé	13,92	6,71	140	16,58	5,01	145	6
Orge hiver	9,05	5,52	150	13,27	5,3	152	5
Orge printemps	7,44	4,84	170	0,82	5,8	180	5,5
Cultures de vente	31,23			30,67			
Prairies permanentes	52,3			52,3			
Prairies temporaires	5,37			2,83			
Maïs ensilage	40,9			44			
SFP	98,57			99,13			
SAU	129,8			129,8			

DOCUMENT 10 : Table financière

Taux Année	1,0 %	1,5 %	2,0 %	2,5 %	3,0 %	3,5 %
1	1,010000	1,015000	1,020000	1,025000	1,030000	1,035000
2	0,507512	0,511278	0,515050	0,518827	0,522611	0,526400
3	0,340022	0,343383	0,346755	0,350137	0,353530	0,356934
4	0,256281	0,259445	0,262624	0,265818	0,269027	0,272251
5	0,206040	0,209089	0,212158	0,215247	0,218355	0,221481
6	0,172548	0,175525	0,178526	0,181550	0,184598	0,187668
7	0,148628	0,151556	0,154512	0,157495	0,160506	0,163544
8	0,130690	0,133584	0,136510	0,139467	0,142456	0,145477
9	0,116740	0,119610	0,122515	0,125457	0,128434	0,131446
10	0,105582	0,108434	0,111327	0,114259	0,117231	0,120241